

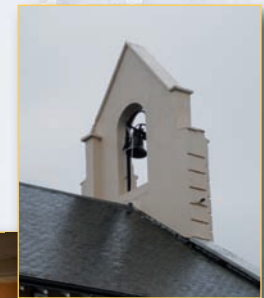
# Chantiers diocésains 2013



22 Avenue d'Aligre  
CS 40184  
28008 CHARTRES Cedex

[www.diocese-chartres.com](http://www.diocese-chartres.com)

**Diocèse**  
de Chartres



**Diocèse**  
de Chartres

**Pour assurer sa mission de l'annonce de l'Évangile, l'Église Diocésaine investit chaque année dans des locaux accueillants, accessibles à tous, entretenus, chauffés, sonorisés :**

- 437 églises dans notre diocèse dont 16 à la charge totale de l'Association Diocésaine car construites après la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905.
- De nombreuses salles pour le catéchisme et les réunions dans les 23 paroisses, qui demandent un suivi d'entretien permanent et je remercie tous ceux qui contribuent sur place à les garder en bon état.
- Des presbytères communaux ou en pleine propriété pour loger les prêtres du diocèse, un minimum de confort est requis.

Des travaux visibles ou moins visibles sur les dernières années et... qui ont un coût : Il faut parfois fortement rénover et reconstruire : Orgères, Bonneval, Luisant, Brezolles, Saint-Rémy, Dreux Les Rochelles, Nogent le Rotrou et j'en passe... ont ainsi pu retrouver des lieux de qualité pour La Mission, en partie grâce à la solidarité diocésaine. Des travaux moins spectaculaires comme tous les travaux réalisés en paroisse ou par la curie qui permettent d'entretenir les lieux d'église, travaux de toiture comme ceux de la Maîtrise qui abrite les prêtres âgés, travaux de rénovation de la rue St Eman, travaux d'amélioration de presbytères...



**Nous sommes maintenant devant une autre échéance**, celle de rendre nos locaux accessibles à tous et notamment aux personnes handicapées quel que soit leur handicap, pour le début de 2015. Les diagnostics ont été réalisés pour les lieux concernés recevant du public, les solutions trouvées : passage de portes à passer à 90 cm, plans inclinés à réaliser, ascenseur, éclairage insuffisant à revoir, places de parking spéciales, balisage d'accès... Une première étude montre un engagement de plus de 100 000 € pour répondre aux nouvelles normes.

J'en appelle à votre soutien. Bien sûr, pour équilibrer les comptes courants ou financer les gros travaux, le diocèse a du faire des choix, se séparer de bâtiments. Cela ne suffit pas. Les legs ne permettent pas non plus de faire face à la charge qui est importante et, inutile de rappeler que l'Église Diocésaine ne vit que de la générosité de ses donateurs. Nous avons besoin de vous pour mener à bien cette mission.

Par votre don, c'est le présent de l'Église que vous préservez mais c'est aussi l'avenir que vous préparez : que serait l'Église de demain si elle n'avait de locaux pour annoncer l'Évangile ?

Votre geste est porteur d'avenir et d'espérance.

Je vous remercie chaleureusement de votre soutien.

**Nicolas Doutriaux**, Économiste diocésain

Je participe aux **Chantiers Diocésains**

M, Mme, ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Je fais un don par chèque à l'ordre de  
« Association Diocésaine – Chantiers Diocésains »

**22 Avenue d'Aligre - CS 40184 - 28008 CHARTRES Cedex**

50 € (Coût réel\* : 17 €)     75 € (Coût réel\* : 25 €)

100 € (Coût réel\* : 33 €)     150 € (Coût réel\* : 50 €)

Autre montant : ..... €

Je peux aussi verser mon « don en ligne » de manière sécurisée sur :

[www.diocesechartres.com](http://www.diocesechartres.com) (affectation Chantiers Diocésains)

\*Si vous êtes imposable, votre don sera déductible pour 66% de son montant, dans la limite de 20% de votre impôt

**Un reçu fiscal me sera adressé**